



**DATE DE PUBLICATION : 23 juillet 2026**

La directrice des Entreprises

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Services à l'économie et du Réseau le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Hervé GONSARD le 2 juin 2026 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M<sup>me</sup> Emilie QUEMA le 8 janvier 2024 ;

Délégation permanente est donnée à M. Eric LE BELLE, chef du service Organisation et soutien au métier offres de Services à l'économie (OSMOSE), et en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Christine ZAWOJOWSKI et à M. Lionel RHEIN, ses adjoints, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du service OSMOSE dans la limite de 25 000 euros (HT), à l'exception des nominations des agents du personnel des cadres.

Fait à Paris, le 6 juillet 2026

Emilie QUEMA